

Culture et communication Mention : Création, innovation, information numériques Spécialité : Gestion de l'information et du document Domaine : Culture et communication

RNCP10109 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	325
Code(s) ROME	K1601, K2401, L1507
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

<http://www.univ-paris8.fr>

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visés par le diplôme :

- Modélisation, conception, développement de systèmes d'informations
- Analyse du marché de l'information, des produits d'information
- Analyse et évaluation de logiciels de système d'information documentaire
- Organisation du traitement de l'information et de sa diffusion sur le web
- Identification de ressources d'information
- Veille documentaire
- Animation d'une équipe de documentalistes
- Management d'un service de documentation
- Conception de produits et services documentaires
- Formation d'utilisateurs de systèmes d'informations
- Collaboration au développement d'un intranet d'entreprise
- Rédaction de cahier des charges pour la numérisation d'archives textuelles et audiovisuelles

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Nous nous appuyons sur l'Euroréférentiel Information & Documentation : Référentiel des compétences des professionnels européens de l'information et documentation (European Council of Information Association - ADBS, 2004).

A l'issue de la formation, le diplômé dispose de compétences, évaluées, lui permettant :

- d'analyser la nature de l'information à traiter

- de comprendre l'environnement technologique et informationnel
- de mettre en œuvre ses savoirs et savoir-faire en matière de traitement du document
- d'évaluer les besoins des usagers, mais aussi d'assurer le dialogue avec des informaticiens
- d'évaluer les outils de traitement de l'information numérique du marché
- d'anticiper, en surveillant les innovations technologiques en matière de gestion, d'édition et de diffusion électronique des connaissances
- d'utiliser les principes de la modélisation pour concevoir et gérer des systèmes d'information documentation en réseau, qui concernent le texte, les images fixes et animées, les sons
- de conduire des projets faisant appel à des outils d'ingénierie des connaissances et de publication en réseau tant pour le texte que pour l'audiovisuel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

A l'entrée dans la formation du Master professionnel, les étudiants possèdent des connaissances dans un domaine disciplinaire (Licence). Ces connaissances servent d'appui à l'apprentissage en sciences de l'information et de la documentation. Ces mêmes connaissances permettent d'accéder à des postes de documentalistes spécialisés nécessitant une double compétence, dans un domaine disciplinaire (droit, art, biologie...) et en documentation. Documentalistes spécialisés dans tous les secteurs d'activité et les domaines : juridique, technique, scientifique, médical, sciences humaines et sociales, audiovisuel, arts, medias...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Documentaliste spécialisé
- Chef de projet en documentation et nouvelles technologies
- Chargé d'études documentaires
- Responsable de service documentation et veille documentaire
- Chargé d'animation et de gestion multimédia
- Gestionnaire de bases de données (conception, réalisation, gestion)
- Administrateur de site internet
- Consultant en organisation documentaire
- Responsable de banques d'images et d'archives audiovisuelles
- Ingénieur documentaliste

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 365 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 794

Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Années de Ma1 et M2 : 34% de professionnels (chargés de cours et conférenciers)

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs (responsables des M1 et M2) et 3 professionnels de la documentation

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10109/>